

## En cours d'exploration pour la protection des cultures

© 05/11/2013 |  MC •  Terre-net Média

**Plusieurs études sont en cours pour évaluer l'intérêt des huiles essentielles dans la protection des cultures. Avec à la clé un potentiel de nouveaux débouchés pour la filière des plantes aromatiques, médicinales et à parfum.**

La disparition, ces dernières années, de nombreuses substances actives de synthèse en protection des cultures a entraîné un regain d'intérêt pour les substances d'origine naturelle. En parallèle, le contexte réglementaire incite fortement à développer l'utilisation des méthodes alternatives à la lutte chimique. Une de ces méthodes pourrait être l'emploi de bio-pesticides et en particulier des huiles essentielles.

L'Itab (Institut technique de l'agriculture biologique), en 2012, a travaillé sur l'inscription de certaines plantes en tant que **substances de base**. Est considérée comme substance de base une substance qui n'est pas préoccupante, et qui n'a pas d'effet perturbateur endocrinien, neurotoxique ou immunotoxique. L'association PO2N (Pesticides organiques d'origine naturelle) a pour but de partager les connaissances et faire connaître les différents travaux réalisés dans les pays francophones sur les molécules ou extraits naturels à activité de type pesticide.

### GreenProtect à la recherche du biocide innovant

De son côté, l'iteipmai, institut technique des plantes aromatiques, médicinales et à parfum, a, depuis quelques années, entamé un travail de prospection bibliographique sur les produits naturels en protection des cultures à l'issue duquel est né le programme « **GreenProtect** ». Ce projet vise à explorer les **potentialités biocides de substances naturelles** pour des usages en protection des plantes et protection contre les moustiques. Initié par l'iteipmai, porté par Goëmar, GreenProtect associe les entreprises Goëmar, Vilmorin et Cie, Sbm Développement et Nat'Inov, ainsi que quatre équipes de recherche (Université d'Angers, Montpellier SupAgro, Eid Méditerranée) et Plante et Cité.

Ce programme a pour but de sélectionner des biocides innovants dont la toxicité n'est pas impactante pour l'homme et l'environnement afin de mettre sur le marché des produits naturels et homologués. Pendant quatre ans, les partenaires mèneront ainsi un travail de sélection de ces substances : évaluation de leur efficacité à l'échelle du laboratoire, en conditions contrôlées puis en conditions réelles d'utilisation, optimisation des procédés d'obtention, caractérisation et optimisation de la formulation jusqu'à la validation de la faisabilité industrielle et économique de ces produits.